Localité:	N°, Rue:	Date:	Localité:	N°, Rue:	Date:	Changements d'adresse
						d'adresse
				Name of Str		

Remarques importantes (I)

Lorsque le propriétaire ou le détenteur du véhicule couvert par le présent certificat d'immatriculation change de résidence ou de siège, il doit en informer, endéans le mois suivant ce changement, la Société Nationale de Circulation Automobile (SNCA), en présentant à celle-ci l'original de la partie I ou de la partie II du présent certificat ainsi qu'un certificat de résidence, datant de moins d'un mois et attestant le prédit changement de résidence, ou un document en tenant lieu. La nouvelle adresse sera inscrite par la SNCA sur la (les) partie(s) présentée(s) du certificat d'immatriculation, sans frais pour son titulaire.

Lorsque le véhicule couvert par le présent certificat d'immatriculation est cédé, vendu, exporté, détruit ou temporairement mis hors circulation, le propriétaire ou le détenteur du véhicule doit en informer la SNCA endéans les cinq jours ouvrables, au moyen de la formule "Déclaration de mise hors circulation d'un véhicule", dûment complétée et signée, à laquelle il doit joindre l'original des parties I et II du présent certificat. La prédite notification peut se faire soit par expédition des documents requis, sous pli recommandé, à la SNCA, soit par la remise de ces documents, contre accusé de réception, à un centre d'immatriculation de la SNCA.

Remarques importantes (II)

Lorsque le véhicule couvert par le présent certificat d'immatriculation a subi une transformation de nature à en modifier une des caractéristiques techniques figurant soit sur son procès-verbal de réception, soit sur son certificat de conformité, soit sur le présent certificat d'immatriculation, le propriétaire ou le détenteur du véhicule doit en informer la SNCA, avant de remettre le véhicule en circulation, aux fins de se faire délivrer un

nouveau certificat d'immatriculation

Communauté Européenne Grand-Duché de Luxembourg

Ministère du Développement durable et des Intra Département des transports



Certificat d'immatriculation - Partie I

YACTI HA CEPTHONKATA 3A PETHOTPALIJIS
PERMISO DE CIRCULACIÓN. PARTE I
OSVÉDÉCHO O REGISTRACI. CÁST I
REGISTRERINGSATTEST. DEL I
ZULASSUNGSBESCHEINIGUNG, TEIL I
REGISTRERIMISTUNNISTUS. OSA I
AOOOPIAZÍTILITOTIOHTIKO ÉTFTAOPIX. MEPOX I

ZULASSUNGSBESCHEINGUNG, TELLI
REGISTREERIMISTUNISTUS, OSAL
RAEIA KYKAOOOPIAZITIIZTOTOTIOHTIKO ETFPAPHZ, MEPOZ I
REGISTRATION CERTIFICATE, PARTI
GARTA DI OIRCOLAZIONE, PARTE I
REGISTRACUJAS A PLIECIBA, I. DAJA
REGISTRACUJAS (ALUDIJIMAS, I DAJA)
REGISTRACUJAS (ALUDIJIMAS, I DAJA)
FORGALMI ENGEDĒLY, I. RĒSZ
ČERTIFIKAT TA' REGISTRACZJONI, L.I PARTI
KENTEKERBEMUS, DEELI
DOWÓD REJESTRACVJINY, CZĘŚĆ
CERTIFICADO DE MATRICUJA, PARTE
PROMETINO DOVOLJENJE, DEELI
PROMETINO DOVOLJENJE, DEELI
PROMETINO DOVOLJENJE, DEELI